



**DELIBERATION N° 2024-024**

**OBJET : Budget : décision modificative budgétaire n° 5/2024**

Le **19 juin 2024 à 09h30**, le Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Communautaire du Sancy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de l'Office de Tourisme au Mont-Dore et en visioconférence, sous la Présidence de M. Jean-François CASSIER, Président.

Date de la convocation : **30 mai 2024**

Nombre de conseillers : En exercice : **19** – Présents : **12** – Pouvoirs : **1** - Votants : **13**

**Présents** : Jean-François CASSIER, Président, François CONSTANTIN, Stéphane CREGUT, Sébastien DUBOURG, Jean-Michel FALGOUX, Marylise GOIGOUX, François GORY, Sébastien GOUTTEBEL, Jocelyne MANSANA, Amélie PANCRACIO, Pierre SIMON, Henri VALETTE.

**Excusés** : Alphonse BELLONTE (pouvoir à Amélie PANCRACIO), Joffrey CHALAPHY, Lionel GAY, Bertrand GOIMARD, Jacques PERRON, Marine - Alice POIZOT, Patrick SEBY.

**Secrétaire de séance** : Luc STELLY, Directeur.

\*\*\*\*\*

Vu que la totalité des crédits affectés au voyage d'étude réalisé en mars n'a pas été consommée, Considérant qu'il convient de financer d'autres actions de formation à destination du personnel,

M. le Président propose au Conseil d'Administration d'adopter la décision modificative n° 5/2024 portant sur des mouvements de crédits en dépenses de fonctionnement :

Désignation		Dépenses de fonctionnement	
Compte	Intitulé	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		+ 2 132.50 €
618	Services extérieurs divers	- 2 132.50 €	
TOTAL		- 2 132.50 €	+ 2 132.50 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,  
 - **ADOpte** la décision modificative budgétaire n°5/2024.

**Pour : 13 voix / Abstention : 0 voix / Contre : 0 voix**

Fait et délibéré, les jour, mois et an sus dit,  
 Le Président, Jean-François CASSIER

Le Secrétaire de séance, Luc STELLY

